

Éléments d'étude du soutènement de la place de l'église aux Bellon à Bayasse

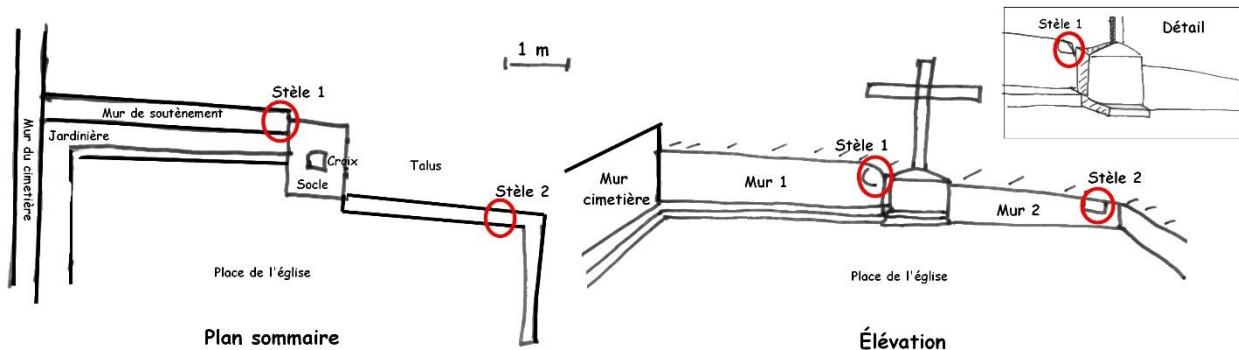
Fig. 1 : localisation des stèles sur le plan cadastral 2008.

Fig. 2 : vue plan et élévation sommaire du site.

Le mur de soutènement à droite de la place de l'église du hameau des Bellons à Bayasse, ancienne commune de Fours, est composé d'un soutènement de talus qui permet l'aplat de la place devant l'église.



C'est un mur de soutènement ancien en pierre sèche qui part de la clôture du cimetière et qui rejoint le pied d'une croix en bois (« mur stèle 1 » en figure 1). Il est poursuivi par une deuxième portion de mur qui rejoint le niveau du chemin actuel (« mur stèle 2 » en figure 1). Leur non alignement et la présence d'un vestige de mur en pied de mur 1 induit certainement une chronologie différenciée des constructions qui reste à déterminer.



Deux pierres, bien visibles, sont issues de stèles brisées ou réemployées au niveau du couronnement des murs :

- la première a intentionnellement été choisie pour la courbe de sa forme. Elle finit harmonieusement la portion de mur et son décrochement d'avec le socle de la croix qu'elle rejoint.
- la deuxième, trop angulaire, s'inscrit également dans la ligne de couronnement du mur 2 mais de façon moins heureuse et, peut-être volontairement, plus ostensible.



Fig. 3 : stèle mur 2

La stèle du mur 2 est en pierre taillée de bon calcaire froid. Il s'agit d'un travail de professionnel marbrier. Ses lettres gravées n'ont pas été gommées. Son socle a été placé en parement, la face écrite se retrouvant face au ciel. Il est encore possible, sans rien toucher au mur, d'y lire la totalité du texte.

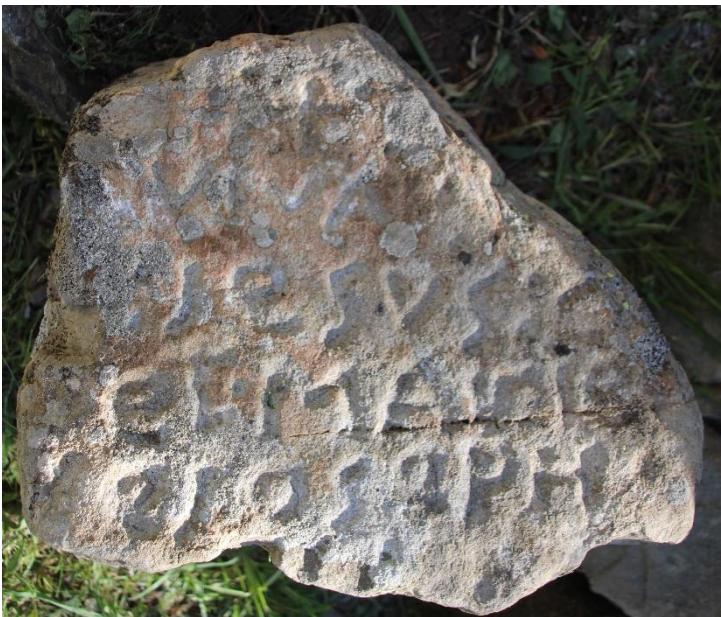
+

RICAUD

PH

DCLE 12 XBRE

1878



La stèle du mur 1 est pour sa part moins ouvragée. Elle a été gravée sur une pierre conique brute non taillée dont il ne reste que la partie supérieure. Il s'agit d'une pierre de grès calcaire froid. Sa teinte, un peu orangée, peut-être due à l'exposition à un feu. La partie gravée l'a été sur le lit plan de la pierre naturelle. L'observation des faces de parement des murs alentours ne nous a pas permis de trouver d'autres pierres de la même origine géologique pouvant être d'autres morceaux de la stèle originelle.

La recherche des autres fragments reste à garder en tête lors d'éventuels travaux sur cet espace.

On y devine 6 lignes d'écriture.

En haut une croix, sous laquelle est écrit VIVA puis JESUS : C.

Nous ne pouvons être sûr des lignes 4 et 5, nous émettons trois hypothèses :

- 1/ deux prénoms, possiblement *Germaine et Joseph*,
- à moins que la ligne 4 ne soit un patronyme, selon le modèle de la stèle du mur 2.
- la possibilité d'une pierre liée au culte et non funéraire, avec croix et énumération de la sainte famille, « *Jésus, Marie et Joseph* ».



Fig. 5 : vue du mur

La pierre est cassée au-dessous de la cinquième ligne, la sixième et lacunaire et illisible, elle est coupée et sa partie basse est restée sur un autre morceau de la stèle originelle.

Des recherches généalogiques ont été démarrées par les adhérents de l'association des Gais Fourniers pour tenter de retrouver les personnes nommées par ces stèles.

Fig. 6 & 7 : vue du dessous de la pierre au niveau de sa brisure.



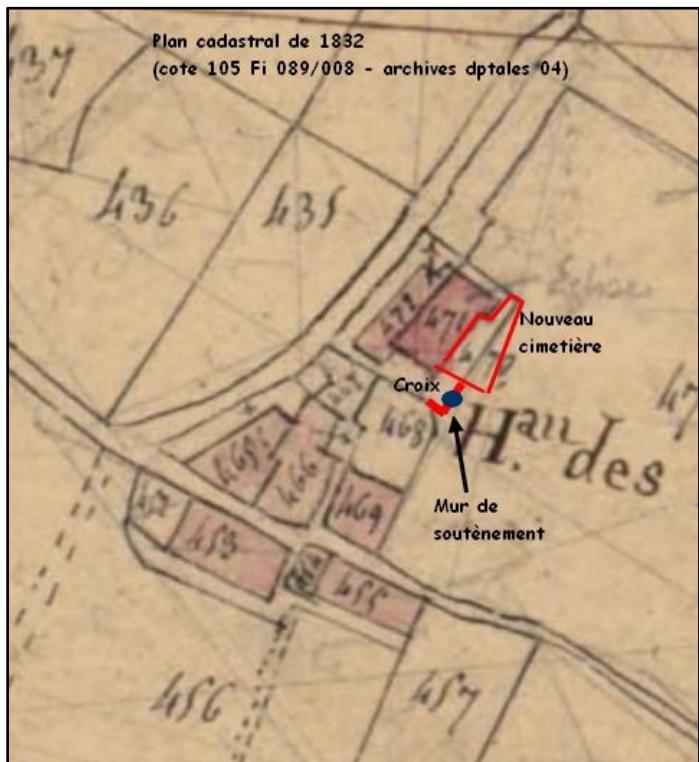


Fig. 8 : évolution des, aménagements autour de l'église à partir du plan cadastral de 1832

La grande croix et son socle nous permettent de nous projeter dans le passé de ce petit espace. André Goin, alors âgé de 5 ans³ se souvient avoir vu son grand-oncle la remplacer par une croix neuve en mélèze sculptée à la hache⁴. La présence de la croix est-elle antérieure à la coulée ? rien ne permet de le dire. On peut tout de même en poser l'hypothèse. Car s'il y a en effet réaménagement des limites cadastrales et création d'une nouvelle parcelle dédiée au cimetière (fig. 6), l'emplacement de notre mur de soutènement est déjà localisé par la limite de l'ancien cimetière indiquée sur le plan cadastral de 1832. Le soutènement où se trouvent les stèles existait donc certainement déjà en tant que mur, il reste à déterminer à quel vestige de mur il correspond (Cf. Fig.2).

Les deux pierres sont certainement liées aux anciens aménagements des alentours de l'église. Leur présence en couronnement indiquerait donc une réhausse du niveau du mur ou une restauration suite à sa détérioration ainsi qu'à la nécessité de l'adapter aux nouveaux niveaux de sol. Le mur et le socle de la croix recèlent certainement de nombreuses autres traces archéologiques témoignant du passé d'avant la coulée torrentielle. Traces que ne manqueront pas de révéler d'éventuels travaux qui auront lieu sur le site.

Il est probable que les aménageurs aient volontairement laissé apparaître les inscriptions, pour laisser voir les textes, même si les stèles devenaient, de fait, déconnectées des

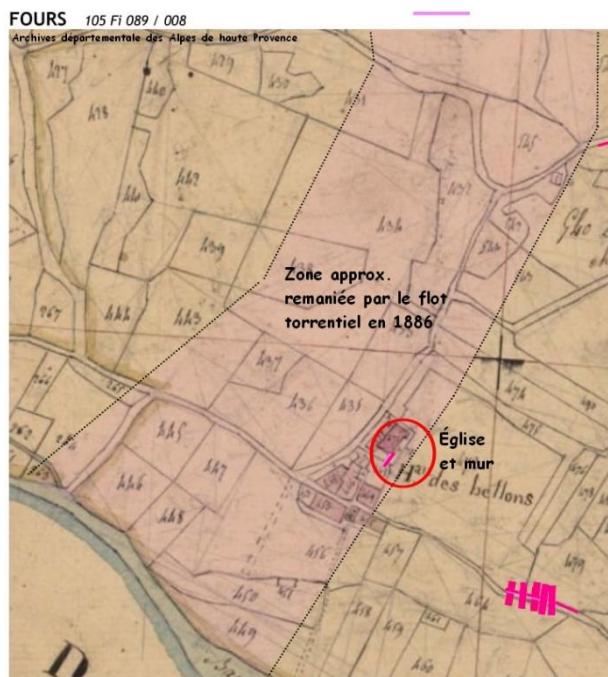
¹ Torrent dit de la combe sans nom ou du ravin du Rayne

² J.-Y. Guindé, *Marius le géant, éclats d'âme du vallon de Fours*, édition Sabença de la Valeia, barcelonnette, 2019, p. 65-67.

³ Il est né en 1948.

⁴ Source : entretien L. Cagin t2767-03

sépultures proprement dites. Ce mur peut ainsi avoir eu, en quelque sorte, un effet commémoration et sauvegarde du souvenir. Comme une « réduction » lithique de l'ancien cimetière nécessaire au dégagement de la place de l'église actuelle.



bayasse

Fig. 9 : emplacement approximatif de la coulée sur le cadastre dit napoléonien.

Louis Cagin t2667-02

<http://unepierresurlautre.wordpress.com>